Pour une amélioration des salaires et des carrières Contre la Prime dite d'Excellence scientifique et les autres primes individualisées

Attendus: le contexte

L'instauration de la Prime d'Excellence Scientifique (PES) a suscité de nombreuses protestations dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur car c'est un nouvel élément qui fragilise nos statuts en aggravant sérieusement un système de primes individualisées, au détriment des salaires.

D'une part, le gouvernement se refuse à créer les emplois de titulaires nécessaires alors qu'il développe une politique massive d'heures complémentaires ayant pour conséquence l'explosion de la précarité des jeunes. C'est pourquoi les organisations soussignées ont décidé de faire de cette année universitaire "l'année de l'emploi scientifique", emploi qui est au centre de leurs demandes budgétaires. Dans une première étape, le 20 octobre, la plupart d'entre elles ont lancé une enquête sur la précarité pour se donner les moyens de combattre ce cancer de la recherche.

D'autre part, et c'est l'objet de cette pétition, les organisations constatent que les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche sont profondément dévalorisés, les qualifications des titulaires ne sont pas reconnues, les salaires au recrutement, tout particulièrement, sont insuffisants. Par contre, les titulaires sont confrontés à la multiplication des primes "à la tête du client", à une grave individualisation des rémunérations qui tend à les opposer les uns aux autres.

La PES, que le gouvernement veut attribuer à 20% des enseignants chercheurs et chercheurs apparaît , tout comme les rémunérations individualisées chez les BIATOSS et les ITA, comme un élément pernicieux du système de rémunération mis en place, ainsi que l'ont souligné de nombreuses instances des EPST.

- La PES ne prend pas en compte le fait que la recherche est un travail d'équipe. Il est injuste de n'améliorer la rémunération que de certains de ses membres. Cette démarche risque surtout de casser le dynamisme et la solidarité des collectifs de travail.
- La PES, contrairement aux promotions, est un mode de rémunération limitant les droits lors de la retraite. De plus, pour les enseignants-chercheurs, la PES est présentée comme la nouvelle forme de la PEDR. C'est une tromperie : le critère d'encadrement doctoral, qui correspond à une prise de responsabilité supplémentaire, est marginalisé par d'autres critères plus subjectifs.
- La PES est une incitation pour les chercheurs à faire moins de recherche pour compenser le manque de postes d'enseignants-chercheurs. Elle menace donc le métier de chercheur à temps plein, en dégradant le fonctionnement du système de recherche.
- Les ITA et les BIATOS subissent aussi une individualisation de leurs primes qui instaure une concurrence néfaste entre eux. En ce qui concerne les personnels des laboratoires et des services, les crédits de la Prime « statutaire » de Participation à la Recherche Scientifique (PPRS), sont utilisés essentiellement avec une modulation à la hausse. Les directions projettent d'utiliser ces crédits de façon à accentuer l'individualisation des rémunérations. Pour leur part, les personnels de la filière administrative de l'Enseignement Supérieur sont confrontés à la mise en place d'une nouvelle prime individualisée de fonction et de résultat (PFR).

Une nouvelle prime est annoncée, qui provoquera de nouvelles inégalités: la prime d'intéressement pour les membres des équipes qui ont obtenu des contrats avec des entreprises, voire l'ANR. Cette prime sera financée par des "commissions" sur les contrats.

Les organisations suivantes appellent à signer la pétition ci-dessous : FERC-SUP-CGT, CGT-INRA, SNTRS-CGT, SNESUP-FSU, SNCS-FSU SNASUB-FSU, SGEN-CFDT Recherche EPST, SUD Recherche EPST, SUD Education, SUD Etudiants, CFTC Recherche, SLR, SLU

Pétition

Les soussignés demandent au gouvernement que les salaires et les carrières de tous les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, titulaires et non titulaires, soient revalorisés. Cette demande converge avec notre exigence de création massive de postes de titulaires afin de résorber la précarité et rendre nos métiers plus attractifs.

La revalorisation doit s'appuyer sur les principes suivants :

- -- Le retrait du décret sur la PES et l'abandon de l'individualisation des primes.
- -- Une refonte des grilles de salaires avec une réelle reconnaissance des qualifications. Cette refonte doit intégrer une sérieuse amélioration des débuts de carrières, inclure l'intégration des primes et aboutir à des grilles comparables à qualifications égales.
- -- Un plus grand nombre de possibilités de promotions.

Noms	Prénoms	Fonctions	Signature